

VISIO - Intelligence Artificielle (IA) et gestion RH dans les collectivités : outils, enjeux, vigilance

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Comprendre les apports de l'IA pour la gestion RH dans les collectivités
- Identifier les limites et risques éthiques, juridiques et opérationnels
- Découvrir des outils concrets pour optimiser le suivi et la planification RH



Public Visé

Élus employeurs, présidents d'intercommunalité



Pré Requis

Etre élu local

Objectifs pédagogiques

Comprendre les apports de l'IA pour la gestion RH dans les collectivités

Identifier les limites et risques éthiques, juridiques et opérationnels
Découvrir des outils concrets pour optimiser le suivi et la planification RH

Méthodes et moyens pédagogiques

- Démonstrations, études de cas, atelier participatif
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque demie journée est séquentiée en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Introduction à l'IA dans les ressources humaines**
- Concepts clés, tendances et usages concrets
- **2. Outils et applications pratiques**
- Recrutement, suivi des agents, planification, évaluation
- **3. Enjeux et vigilance**
- RGPD, transparence, biais, protection des données
- **4. Atelier pratique**
- Étude de cas et identification des usages possibles sur son territoire

Qualification Intervenant.e.s

Un expert de l'IA appliquée aux ressources humaines territoriales.
Formation animée par un professionnel de l'innovation publique et des RH territoriales, spécialiste des usages concrets de l'IA pour optimiser les processus RH, améliorer l'analyse décisionnelle et

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.: 01.53.39.14.14 - Contact mail : adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

sécuriser les pratiques.

Il propose une approche pédagogique, dédramatisée et opérationnelle, centrée sur les outils réellement utiles aux collectivités.

Cette formation anticipera une mutation incontournable du management public. Elle permet aux élus d'être à la fois innovants et vigilants face aux outils numériques.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

3.00 Heures

De 3 à 15 Personnes

Inter (Par personne) :

240.00

0.5 Jour



Contactez-nous !

Julien LAUDAT

Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org